

## Violations au Sahara occidental: la communauté internationale appelée à mettre fin à l'impunité dont jouit le Maroc

Publié Le : Mardi, 06 Juillet 2021 16:39 Lu : 6 fois

Imprimer | Envoyer | Partagez



**GENEVE - Le Front Polisario a appelé la communauté internationale à mettre fin à l'impunité pour les violations systématiques des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé dont jouit le Maroc, et à assurer au peuple sahraoui le libre exercice de son droit à**

### **l'autodétermination.**

"La communauté internationale doit mettre fin à l'impunité pour les violations systématiques des droits de l'Homme et les graves transgressions des dispositions du droit international humanitaire dont jouissent les forces d'occupation marocaines", indique lundi dans un communiqué la représentation du Front Polisario auprès de l'ONU et les organisations internationales à Genève.

***Le Front Polisario invite également la communauté internationale à "assurer au peuple du Sahara occidental le libre exercice du droit à l'autodétermination et l'indépendance conformément aux principes de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) et les règles de la Charte des Nations Unies et la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations Unies".***

Dans le même communiqué, l'unique représentant légitime du peuple sahraoui salue l'appel lancé le 1er juillet, par Mme Mary Lawlor, rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits humains aux autorités marocaines pour qu'elles cessent de cibler les défenseurs des droits humains et les journalistes qui défendent les questions de droits humains liées au Sahara occidental.

Le Front Polisario rappelle à l'occasion que depuis avril 2014, plus de 280 personnes (parlementaires, avocats, défenseurs des droits humains, journalistes, universitaires) de 20 nationalités différentes se sont vus refuser l'accès ou ont été expulsés du territoire non autonome occupé du Sahara occidental et que, depuis juin 2015, le

Haut-Commissariat aux droits de l'Homme s'est vu refuser l'accès à cette zone par les autorités marocaines.

La représentation sahraouie rappelle, en outre, que le Royaume du Maroc refuse d'élargir la mission des Nations Unies pour l'organisation du Référendum au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance des droits de l'Homme. Elle souligne aussi que depuis que le Maroc a envahi et annexé illégalement la majorité du territoire non autonome du Sahara occidental, "de nombreuses et graves violations du droit international humanitaire ont été commises par ses forces d'occupation, dont certains peuvent être assimilées à des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité".

Enfin, le Front Polisario, regrette profondément la réaction des autorités d'occupation marocaines à l'appel de Mme Lawlor démentant le contenu de sa déclaration. Il estime, à ce propos, que "le déni persistant des violations systématiques et graves du peuple sahraoui par la puissance occupante à tout mécanisme des droits de l'homme de l'ONU ne peut être accepté par la communauté internationale".